

*Dette gouvernementale*

rité du gouvernement, parce que, comme l'honorable député le sait, ces choses atteignent les petits salariés ainsi que les petits épargnants, et ceux qui ne peuvent se défendre vis-à-vis les gros syndicats ou les grosses compagnies.

M. Bouey a indiqué que la Banque visait alors à maintenir la croissance annuelle de la monnaie et dépôts à vue, calculée à partir du niveau moyen de cet agrégat pour les trois mois se terminant en juin 1975, à un taux de 10 p. 100. L'automne dernier la Banque annonçait que les limites minimums visées comme taux de croissance de la masse monétaire avaient été fixées à 8 et 12 p. 100 l'an, et que ce taux serait calculé à partir du niveau moyen au cours de la période de trois mois centrée sur mars 1976. Les réactions à l'annonce faite par la Banque du Canada sur la réduction des limites du taux «tendanciel» de croissance de la masse monétaire ont été très positives, très bien reçues et d'une façon favorable. Au cours de l'été dernier, le taux «tendanciel» de croissance de la monnaie et des dépôts à vue est resté proche de la limite inférieure de la fourchette de 8 à 12 p. 100 l'an visée par la Banque du Canada.

Donc le gouverneur de la Banque a annoncé le 19 novembre 1976 une réduction du taux d'escompte de 9½ à 9 p. 100. M. Bouey a déclaré, et je cite:

Cette réduction du taux d'escompte se justifie par le fait qu'on soit parvenu au Canada ces derniers mois à mieux maîtriser l'inflation et à modérer le rythme de l'expansion monétaire.

● (1620)

*[Traduction]*

Ce sont des considérations de cet ordre qui ont donné lieu à la réduction du taux bancaire qui est passé de 9 p. 100 à 8½ p. 100 le 22 décembre 1976 et de 8½ p. 100 à 8 p. 100 le 1<sup>er</sup> février 1977. Ces modifications du taux bancaire ont entraîné une réduction générale des taux d'intérêt accordés aux entreprises et aux consommateurs canadiens, ce qui favorisera grandement une croissance économique constante au Canada. Ces améliorations de la situation financière devraient prouver à tous les Canadiens que le programme national de modération est très utile.

Tout cela indique que l'action concertée du gouvernement contre l'inflation continue à avoir des résultats positifs. Les initiatives prises par la Banque du Canada reçoivent tout l'appui du gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, dans le débat sur la motion à l'étude, il convient à mon avis de procéder partie par partie. Les députés noteront que la motion commence de la façon suivante:

Que cette Chambre constate avec désarroi l'accroissement phénoménal de l'endettement du fédéral, des provinces et des municipalités, ce qui est en voie de conduire notre pays à l'éclatement;

La motion contient le mot «phénoménal» qui, selon le dictionnaire, veut dire étonnant, extraordinaire, monstrueux ou anormal. Si le motionnaire voulait dire que l'augmentation de notre dette totale est extraordinaire, je ne suis pas d'accord avec lui; s'il veut dire que cette augmentation est étonnante, je suis d'accord en partie; s'il veut dire qu'elle est monstrueuse, tous les députés seront certainement d'accord avec lui et s'il veut dire qu'elle est anormale, je suis entièrement d'accord avec lui.

[M. Goyer.]

Avant de parler de façon plus précise de la première partie de la motion, je signale qu'à mon avis, il est tout à fait remarquable qu'à une époque où nous faisons face à certains des plus graves problèmes que nous ayons eu à résoudre au Canada depuis la Confédération, on nous présente une motion qui, essentiellement, ne fait que ressasser les théories éculées et périmées du crédit social. En effet, le Parti Crédit social que nous avons connu au Canada a de temps à autre appuyé la théorie dite de la «monnaie de singe», mais fondamentalement, je pense qu'il a surtout fait preuve de compassion. Sous la direction de son ancien chef, M. Caouette, ce parti s'est toujours beaucoup préoccupé du chômage et du bien-être du Canadien moyen. A mon avis, le Parti du Crédit social, par la voie de son motionnaire, aurait pu nous présenter une motion plus intéressante à étudier compte tenu des déchirements qui affaiblissent la structure de notre magnifique pays.

Peut-être serait-il utile de voir ce que certains membres de la communauté économique internationale disent au sujet du Canada aujourd'hui. Par exemple, dans un ouvrage fort bien vu, *The Bank Credit Analyst*, qui publie un supplément spécial intitulé *Outlook 1977*, on étudie les conditions économiques de divers pays. A la page 41, on lit au sujet du Canada:

On peut donc voir les éléments essentiels d'un désastre financier au Canada: une monnaie surévaluée soutenue seulement par le recours continu à de vastes sommes de crédit étranger, des déficits budgétaires et déficits de balance des paiements énormes, un secteur public incontrôlable, une diminution rapide de la concurrence du secteur manufacturier et un déplacement continu de l'emploi des secteurs productifs vers des secteurs généraux qui ne le sont pas. Ce processus et, plus récemment, le programme de contrôles a entraîné une baisse prononcée des profits des sociétés et du taux de rendement sur le capital. Les investissements dans les industries productrices de biens diminuent à un rythme qui, s'il est maintenu, menacera la viabilité à long terme de l'économie. Les entrées de capitaux privés d'investissement ont ralenti de façon dramatique, en partie à cause du climat politique hostile, des contrôles sur les investissements étrangers et de la fiscalité punitive, et les sorties de capitaux privés vont en s'accéléralant.

Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour voir où les choses s'en vont. Comme on s'y attendrait, la reprise économique des derniers 18 mois a été de très piètre qualité, soutenue surtout par les dépenses et les déficits du gouvernement, les subventions à l'industrie du logement, l'inflation des salaires et une hausse temporaire des exportations attribuables à un certain restockage d'inventaire aux États-Unis et ailleurs.

Le chômage est très élevé et pourrait grimper beaucoup plus si les politiques actuelles sont maintenues.

Monsieur l'Orateur, ces deux paragraphes énumèrent en tout une douzaine de sujets de préoccupation distincts. Bref, le pays est en mauvaise passe économiquement. Je pense qu'il est temps que le gouvernement et tous les députés se posent la simple question: pourquoi, avec le potentiel dont jouit le Canada, nous trouvons-nous dans un tel pétrin?

J'ai écouté avec un certain intérêt le ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) parce que j'espérais qu'il nous annoncerait de nouveaux changements d'attitude. Je remarque qu'il a glissé très doucement sur cette question du crédit. Il a dit qu'à son avis, si nous nous rangions à la philosophie du crédit social, cela d'une manière ou d'une autre, serait inflationniste. Il a aussi dit pourquoi, à son avis, cela serait inflationniste. Il a parlé du niveau municipal et du niveau provincial; chose assez étrange, quand il est arrivé au niveau fédéral, il a dit que ces règles ne s'appliquaient pas, que les rapports que nous avons avec la Banque du Canada étaient en quelque sorte uniques, que les rapports étaient tels que, si nous voulions aligner les politiques monétaires sur les politiques fiscales, nous étions libres de le faire.